

APPEL À CANDIDATURE « CRÉATION ÉMERGENTE EN ILE DE FRANCE POLY—»

Modalités de participation

L'appel à candidature est ouvert à tout photographe / artisan de l'image sans condition d'âge de nationalité ou de statut.

- > Il est limité aux candidats franciliens, installés en Ile-de-France.
- > Les projets collectifs sont acceptés.
- > Il n'y a pas de frais d'inscription.
- > Aucun thème n'est imposé. Un seul dossier accepté par personne ou collectif.
- > Le projet est terminé. Les exemplaires d'exposition ont déjà été produits pour une exposition antérieure, un examen ou suite à leur annulation.

Le projet lauréat du Prix Jeune Création Poly— sera exposé à l'occasion de la Collab(s)#4 organisée par Poly— à Paris fin Mai 2021 dans une galerie à Paris intra-muros.

La date limite de réception des dossiers par voie numérique uniquement est le **30/01/2021**.

L'envoi d'un dossier dans le cadre de cet appel à candidature implique l'acceptation du présent règlement.

Engagements du photographe

Le photographe/collectif :

- > S'engage à respecter le calendrier prévisionnel communiqué par Poly—
- > Garantit que les œuvres présentées sont des créations originales au sens de la loi française et garantit être titulaire des droits d'auteur des œuvres proposées à l'exposition.
- > Autorise l'utilisation d'un ou plusieurs visuels par Poly— dans le cadre de la promotion de l'événement et de la diffusion des projets présélectionnés pour une durée de un (1) an à compter de l'envoi de la candidature.

Engagements de Poly—

Poly— s'engage à :

- > Ne pas diffuser, divulguer ou commercialiser les informations transmises lors de leur inscription par les photographes.

- > Ne pas utiliser les images transmises à d'autres fins que pour la communication autour de la Collab(s)#4 et de son prix « Jeune Création ».
- > Fournir l'aide nécessaire au lauréat lors de l'accrochage et du décrochage de l'exposition.

Constitution du dossier de candidature

Une fois le formulaire de candidature complété (disponible via le [lien suivant](#)), Merci de réunir les documents de la liste suivante pour constituer votre dossier de candidature et de nous les faire parvenir à initiatives@poly-paris.com :

- > CV / Courte bio
- > Portfolio / Dossier de présentation de la pratique artistique
- > Note d'intention du projet présenté (2000 signes max), liste d'oeuvres
- > Visuels, merci d'indiquer un visuel pour la communication
- > Fiche technique des oeuvres (type d'impression, type d'encadrement, dimensions, besoins techniques pour l'accrochage, etc.) et schéma d'accrochage (vues d'expositions, plan d'accrochage provisoire, etc.)
- > Revue de presse éventuelle ou tout autre document supplémentaire renseignant sur la pratique du photographe

Conditions de sélection

Les candidatures seront examinées par l'équipe Poly—.

Celle-ci pré-sélectionnera 10 candidatures qui seront ensuite soumises à un jury professionnel.

Les lauréats seront choisis sur la qualité de leur pratique artistique et sur la cohérence du projet proposé (images, propos, scénographie..).

Le jury, composé d'acteurs paritaires du monde de la photographie professionnelle (commissaires, galeristes, directeur artistique, achat d'art, iconographes etc) se réunira début 2021 pour sélectionner le dossier lauréat. Sa décision sera sans appel.

Le lauréat sera averti par mail et téléphone puis annoncé sur les réseaux sociaux de Poly— (Instagram, Facebook et Newsletter).

Dotations

1er Prix : Exposition du projet sélectionné lors de la Collab(s)#4, fin Mai 2021.

2ème Prix : 3 mois d'abonnement à la Newsletter Prix & Bourse avec accompagnement mensuel d'une heure + 1 participation au Workshop de son choix (3h) ou Rendez-vous Conseil spécialisé (1h30)

3ème Prix : 3 mois d'abonnement à la Newsletter Prix & Bourse avec accompagnement mensuel d'une heure.

Les 7 autres préselectionnés recevront la Newsletter Prix & Bourse sans temps de relecture pendant 3 mois à compter du mois de Juin 2021.

Rémunération

Le Lauréat recevra au titre des droits de représentation cédés dans le cadre de l'exposition de ses oeuvres lors de la Collab(s) #4 et des supports de communications digitaux et/ou imprimés associés une rémunération de 500€ HT sur note d'auteur.

Il recevra un acompte de 50% au plus tard 48h avant le début de l'exposition et le solde restant au terme de l'exposition.

Transport des oeuvres

Le lauréat devra prendre en charge les coûts éventuels du transport des œuvres jusqu'au lieu d'exposition situé à Paris intra-muros et dont l'adresse lui sera communiqué ultérieurement lors de l'annonce du prix.

Assurance

Poly– prendra en charge l'assurance des œuvres non originales (exemplaire d'exposition) pendant le temps de montage, d'exposition et de démontage.

Le lauréat prendra en charge l'assurance des oeuvres originales qu'il aura souhaité exposer pendant le temps du montage, de l'exposition et du démontage.

Le lauréat et Poly– souscrivent à une assurance de responsabilité au titre de leur activité.

Evénements

Le lauréat s'engage à être présent le jour du vernissage de l'exposition Collab(s)#4 et lors de temps forts organisés tout au long de la durée de l'exposition

Annulation

Poly– se réserve le droit d'annuler sans frais tout ou partie de l'événement en cas de circonstances exceptionnelles ou pour toute cause indépendante de sa volonté et ne pourrait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels frais de production engagés.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter via :
initiatives@poly-paris.com